



VILLE DE CAP-CHAT

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI, LE 08 SEPTEMBRE 2026 À 19 H 30

Séance de travail : 18 h

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture.

02. Adoption de l'ordre du jour.

03. Adoption des procès-verbaux :

- Séance ordinaire du 03 août 2026;
- Séance extraordinaire du 10 août 2026.

03.1 Dépôt d'un procès-verbal de correction de la résolution n° 15.06.26.

04. Mot du maire.

05. Suivis des conseillers.

06. Échanges (10 minutes).

07. Trésorerie :

07.1 Approbation des comptes payés et à payer au 31 août 2026.

07.2 Approbation des écritures au journal général au 31 août 2026.

08. Administration :

08.1 Dépôt du Rapport du maire (article 105.2.2 de la Loi des cités et villes).

08.2 Projet de vitalisation de la bibliothèque municipale – Autorisation de paiement à « L'ARTISAN DU BOIS » - Facture n° 2622 datée du 21 août 2026, au montant de 2 024.28 \$ + taxes.

08.3 Annulation de la résolution numéro 06.08.26 concernant l'embauche de madame Audrée Chevrette, au poste de directrice générale-greffière et trésorière adjointe, et confirmation de monsieur Yves Roy dans ses fonctions antérieures de directeur général-greffier et trésorier adjoint, rétroactivement au 31 août 2026.

08.4 Tarification des heures de glace du Centre sportif Claude-Jourdain de Cap-Chat.

08.5 Achat de projecteurs DEL – Projet d'éclairage de nouvelles pentes de ski (CPA) – Dossier MRC N° 450-2023-4 – Fonds Régions et ruralité (FRR) – Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale.

09. Urbanisme.

10. Règlements :

10.1 Règlement numéro 351-2026 amendant le Règlement de zonage n° 068-2006 de la Ville de Cap-Chat afin de modifier les dispositions relatives à l'extension ou la modification d'une construction dérogatoire protégée par droits acquis.

10.2 Règlement numéro 352-2026 sur la Gestion contractuelle de la Ville de Cap-Chat.

11. Travaux publics :

- 11.1 Acceptation d'une offre de services – Vérification annuelle des débitmètres (3 ans) aux puits de prélèvement d'eau potable 1, 2 et 3 et autorisation de paiement – Nordikeau Inc.
- 11.2 Octroi du poste d'opérateur-chauffeur à monsieur Daniel Laflamme.
- 11.3 Autorisation de paiement – Balayage mécanique des rues – Excavation Émilien Simard Inc. – 9 989.68 \$ + tx – Budget rég.
- 11.4 Autorisation d'achat et de paiement d'une remorque pour le transport d'équipements lourds.

12. Loisirs.

13. Incendie.

14. Période de questions.

15. Levée de l'assemblée.